

PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

CABINET DU PRÉFET pôle de la communication interministérielle

Strasbourg, le 11 septembre 2014

INFORMATION

Candidatures de lieutenants de louveterie

En application des dispositions du Code de l'Environnement et notamment de son article R.427-2, le Préfet du Bas-Rhin procédera à la fin de l'année 2014 à la nomination des lieutenants de louveterie pour la période allant du **1**^{er} **janvier 2015 au 31 décembre 2019**.

Les candidats intéressés par ces fonctions sont invités à adresser leur candidature, par lettre recommandée avec avis de réception avant le **06 octobre 2014 délai de rigueur**, à la Direction Départementale des Territoires, Service de l'Environnement et de la Gestion des Espaces, Pôle Milieux Naturels et Espèces – Unité Forêt et Chasse14 rue du Maréchal Juin – BP 61003 – 67070 STRASBOURG Cedex. **Tel : 03 88 88 91 06 Fax : 03 88 88 90 10 ou courriel :** ddt-sege-enf-chasse@bas-rhin.gouv.fr